

Addictions, sport et activité physique



Joseph Pesme - chargé de mission pratiques numériques et sports
Corinne Drougard - chargée de mission santé

Supports programmatiques et réglementaires

- **L'orientation stratégique n°9 de la SIMCA** : « Faire des fêtes et des grands événements des opportunités de mobilisation »
- **L'action n°2 du PNLT 2023-2027** : « Faire de la pratique de l'activité physique et des événements sportifs un relai des messages de lutte antitabac » :
- **Instruction CPS 2022-2037** : Développer les compétences psychosociales dans le sport pour prévenir durablement les conduites addictives.
- **Stratégie Nationale Sport-Santé 2025–2030** : Faire de l'activité physique un réflexe de santé pour tous, à tous les âges, afin de lutter contre la sédentarité et améliorer la santé globale.

Les liens entre activités physiques, sport et conduites addictives peuvent être appréhendés selon trois angles d'analyses:

- l'activité physique comme un **facteur de prévention** des consommations, ou de limitation de celles-ci;
- l'activité physique comme un **facteur d'initiation ou d'incitation** à la consommation de substances psychoactives;
- l'activité physique comme une **modalité de prise en charge thérapeutique** pour les usagers dépendants



<https://www.drogues.gouv.fr/lonaps-et-la-mildeca-publient-un-memento-sur-activites-physiques-et-sportives-et-addictions>

Accessibilité à l'alcool dans les enceintes sportives

La loi Evin **interdit** la vente et la distribution d'alcool dans les enceintes sportives. Une **dérogation** à cette règle autorise **jusqu'à 10 fois par an** et par association sportive, par le préfet ou le maire, la vente d'alcool de **3^{ème} catégorie** (vins, bières, cidre) dans les enceintes sportives.



ALCOOL & TABAC

Point sur la réglementation



Groupe de boissons en fonction du degré d'alcool	Exemple de boissons
Groupe 1 – Boissons sans alcool	Eaux minérales ou gazeifiées, jus de fruits/légumes, limonades, sirops, thé, café etc.
Groupe 3 – Boissons en-dessous de 18° d'alcool	Vin, bière, apéritif à base de vin, liqueurs avec moins de 18° d'alcool
Groupe 4/5 – Boissons de plus de 18° d'alcool	Alcools forts type rhums, vodka, whisky, gin etc.

À l'intérieur des installations sportives, en dérogation aux zones protégées Article L. 3335-4 du CSP	Association sportive agréée	10 par an et par commune 48 h maximum	Maire	3
	Organisateurs de manifestations à caractère agricole	2 par an et par commune 48 h maximum		
	Organisateurs de manifestations à caractère touristique	4 par an pour les stations classées et communes touristiques 48 h maximum		

L'activité physique comme un facteur de prévention des consommations, ou de limitation de celles-ci :

- Développement des **compétences psychosociales** des jeunes licenciés;
- Création **d'environnements sportifs protecteurs** (notamment vis-à-vis du tabac, alcool, paris sportifs);
- **Exemplarité** des encadrants;
- **Valeurs du sport** cohérentes avec la prévention des consommations

Agir sur les consommations d'alcool dans les événements sportifs réduit les violences :

- routières
- sexuelles et sexistes
- intrafamiliales

D'après les enquêtes de victimation, en France, l'alcool est présent dans 30% des condamnations pour violences, 40 % des violences familiales, **30 % des viols et agressions.**



1/ Promouvoir un environnement sain

2/ Favoriser une culture sportive responsable en termes de consommation d'alcool

3/ Dénormaliser la consommation excessive d'alcool sur les lieux de pratique sportive et lors de grands rassemblements ou événements sportifs

CDOS 79: <https://cdos79.fr/lancement-du-label-departemental-pur-sport-79/>

Préfecture du Morbihan - décembre 2025

- Réalisation d'un **kit de sensibilisation à destination des encadrants**, éducateurs et dirigeants de clubs constituera, à terme, un pilier essentiel du dispositif.
- Ce kit qui sera produit dans le courant 2026 aura vocation à fournir des **outils pratiques, pédagogiques et opérationnels** pour **aborder la question des stupéfiants**, repérer les situations à risque, engager le dialogue avec les jeunes et orienter vers les dispositifs d'accompagnement existants.

[Lien vers le dossier de presse](#)



ARS Pays de la Loire – Nouvelles offres de formation (2025)

- Développement de **centres de formation pour les futurs professionnels** du sport (BPJEPS, STAPS...), en partenariat avec la DRAJES
- Travail conjoint ARS Pays de la Loire – SRAE Addictologie – Addiction France : **état des lieux des pratiques et besoins en formation** sur les conduites addictives
- Première offre de formation proposée : **module e-learning** sur sport et addictions + formation de formateurs
- Production d'outils pour les clubs : **guide à destination des dirigeants et encadrants sportifs**, en lien avec le guide de Promotion Santé BFC
- Calendrier : finalisation du guide prévue **avant l'été 2026**



Projet d'expérimentation de sevrage tabagique à la Maison Sport Santé Curial porté par la Ville de Paris (en partenariat avec l'Institut national du cancer) - 2025

- Projet expérimental lancé en décembre 2024 pour l'arrêt du tabac, combinant **activité physique adaptée et accompagnement médico-psychologique**
- **Programme de 6 mois** à la Maison Sport Santé Curial (Paris 19^e) : 30 participants, **3 séances sportives hebdomadaires** adaptées
- Accompagnement complémentaire : **consultations** de tabacologie, ateliers de **parole**, soutien bien-être/psychologique
- Premiers enseignements : **adhésion partielle** et difficultés de mobilisation liées à la double exigence sport/tabac et à la **vulnérabilité des publics**
- Points d'appui solides : **forte mobilisation des professionnels** et partenariats structurants (RTSP, hôpital Fernand-Widal)
- Perspectives : ajustements du dispositif, renforcement de l'aller-vers, pérennisation de la coordination et **étude de la répliquabilité**



Le programme PROSCeSS : une méthode de promotion de la santé dans les clubs sportifs (depuis 2018)

- PROSCeSS est un programme de **promotion de la santé dans les clubs sportifs**, visant à faire du sport un environnement favorable aux comportements sains.
- Il accompagne les clubs dans la **mise en place d'actions de prévention**, de bien-être et de réduction des conduites à risque, en formant les encadrants et en structurant des pratiques responsables.
- En s'appuyant sur la proximité du club avec ses adhérents, **PROSCeSS renforce le rôle du sport** comme levier éducatif, social et de santé publique, au plus près des publics, notamment les jeunes.



Le programme PAMS : dispositif de prévention des addictions en milieu sportif porté par le service d'addictologie du CHU de Clermont-Ferrand (2020-2024)

- Spécifiquement conçu **pour le milieu sportif** (clubs, structures de haut niveau, etc.).
- Il visait à protéger le **bien-être des sportifs et à améliorer leurs performances**, en agissant sur les conduites addictives et les facteurs de risque (alcool, produits psychoactifs, paris sportifs, etc.).
- Le programme était **piloté par le centre/service d'addictologie du CHU de Clermont-Ferrand**, en lien avec des partenaires du champ sportif.
- **Diffusion de contenus de prévention** (notamment des vidéos de sensibilisation à destination des sportifs et de leur entourage).
- **Formation des professionnels** en milieu sportif (entraîneurs, encadrants, staff médical ou paramédical) aux enjeux addictologiques et aux conduites à tenir.



Le programme « Addictions en milieu sportif » de Promotion Santé BFC (depuis 2018)

- Le programme cible principalement **les jeunes licenciés de 12 à 20 ans**
- Les clubs volontaires signent une **charte d'engagement**. L'accompagnement des clubs inclue : appui méthodologique, formation, aide à l'élaboration d'un projet santé, **soutien à la mise en œuvre d'actions adaptées à la réalité des clubs**
- Publication d'un **guide de prévention** pour les encadrants
- Les objectifs opérationnels incluent :
 - **Renforcer les compétences psychosociales** des jeunes licenciés
 - Aider les clubs à développer une **politique explicite en matière de prévention** des addictions
 - **Impliquer les acteurs locaux**



Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Le programme INSPIRE du CDOS Meurthe-et-Moselle

- INSPIRE vise à « **renforcer la qualité de vie du mouvement sportif** de Meurthe-et-Moselle d'ici 2026 » en développant l'offre de **prévention sur les addictions** et les **compétences psychosociales**.
- Il cible en priorité les **jeunes licenciés des clubs sportifs**, avec un travail à la fois sur les comportements à risque (tabac notamment) et sur les ressources personnelles (gestion des émotions, affirmation de soi, etc.).
- Le projet propose des séances de prévention **construites spécifiquement pour chaque discipline** ou contexte de club, afin d'aborder les conduites addictives de manière adaptée au public sportif.
- Les clubs participants sont accompagnés pour **créer un environnement favorable à la santé**, avec des mesures concrètes comme la mise en place d'« espaces sans tabac » dans et autour des structures sportives.



Sports/AP et Addictions en Normandie

- « Bien dans tes crampons » (Football Club Saint-Étienne-du-Rouvray) : ce programme utilise le **football comme support de prévention**, notamment des addictions, et de développement personnel pour les jeunes licenciés du club.
- Programme APADDICTO (CHU Caen + ASPTT) : il s'agit d'un protocole de recherche clinique en addictologie porté par le service d'addictologie du CHU Caen Normandie, en partenariat notamment avec l'ASPTT Fédération Omnisports et l'université de Caen, qui évalue **l'apport de l'activité physique adaptée (APA) dans la prise en charge des troubles d'usage d'alcool (TUAL) sévères**.



Lutter contre les Addictions - Rugby Ariège

- Démarche du Comité Départemental de Rugby de l'Ariège en partenariat avec les pouvoirs publics pour **promouvoir un sport sain et protéger les jeunes**
- **Briser le tabou** autour des consommations de produits addictifs et **prévenir les dangers** pour les joueurs et les équipes, dans le respect des valeurs du rugby (solidarité, respect, santé)
- Organisation d'un **colloque départemental** (septembre 2025) avec l'addictologue (Pr Franchitto)
- **Interventions terrain** sur l'année : dirigeants/éducateurs et clubs M16/M19
- Partenaires : Addictions France, Association EPESS, FFR, services de l'État, clubs ariégeois

